

Audiophonologie et otologie de l'enfant

Avertissement

Cette formation diplômante (DU ou DIU) peut entrer dans le cadre :

- de la formation initiale : les étudiants, internes en cours de formation initiale : tarif T0
- de la formation continue : les personnes engagées dans la vie professionnelle
 - s'inscrivant à titre individuel : tarif TA
 - prises en charge par l'employeur : tarif T1

Directeur de l'enseignement : Pr. E.N. Garabedian - Responsables de l'enseignement : Pr Denoyelle. Dr Le Boulanger

Public et prérequis

Sont autorisés à s'inscrire et à passer l'examen du tronc commun **Audiophonologie de l'enfant** :

Les médecins spécialisés en ORL, phoniatrie, pédo-psychiatrie - les étudiants en DES ORL - orthophonistes - audioprothésistes - psychologues - psychomotriciens - infirmiers spécialisés - professeurs d'élèves sourds.

Seuls les médecins spécialisés en ORL et les étudiants en DES ORL ont la possibilité de se présenter à l'examen de **l'option otologie**.

Objectifs

Apporter à des auditeurs de disciplines diverses, mais déjà formés en ORL ou en audiophonologie, un complément d'informations, un éclairage pratique et le point sur les acquisitions récentes concernant les spécificités pédiatriques de l'otologie et l'audiophonologie.

Contenus

- L'oreille et son fonctionnement.
- Les explorations fonctionnelles audio-vestibulaires.
- Les surdités de l'enfant et leurs conséquences sur le langage.
- Les thérapeutiques médicales et chirurgicales.
- L'appareil auditif.
- Les implants cochléaires chez l'enfant.
- Les aspects éducatifs.
- La prise en charge orthophonique et la scolarité.
- Les aspects administratifs, sociaux et financiers.

Organisation

Durée totale de la formation : 54 heures + ateliers
8 séances le vendredi et ateliers pratiques.
Capacité d'accueil : 70 stagiaires.

Calendrier

Novembre 2013 à juin 2014.

Contrôle des connaissances

Contrôle de l'assiduité.
Epreuve écrite - 1 session par an.

Validation

Le diplôme d'université « Audiophonologie de l'enfant ».

Pour les médecins thésés, possibilité d'obtenir des crédits FMC sous conditions : nous consulter.

Les médecins spécialisés en ORL et les étudiants en DES ORL peuvent s'ils le souhaitent se présenter également à l'examen de l'option otologie, sous réserve qu'ils aient validé l'examen du tronc commun.

Ils obtiendront alors le diplôme **DU Audiophonologie et Otologie de l'enfant**.

Tarif

Droits universitaires : **259.10 €**
Droits d'enseignement : T0 : 229 €
TA : 450 €
T1 : 960 €

Inscription Pédagogique

Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques

Pr. Garabedian

Mme Colomb : Tél : 01 44 73 61 86 – Fax : 01 44 73 61 08
Hôpital Armand Trousseau
Service ORL pédiatrique de chirurgie cervico-faciale
26, avenue du Dr. A. Netter – 75571 Paris Cedex 12
Email : secretariat.garabedian@trs.aphp.fr

Inscription administrative (T0 – TA – T1)

Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie (Code Otologie04G9/
04AK non médecin)
« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine - Esc. H – RDC 75006 Paris
Tél. : 01 44.27.45.76/82 ou 94
Email : scolmed3@upmc.fr

Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :
www.fmpmc.upmc.fr (Formations, inscriptions)

Inscription préalable pour les prises en charge par l'employeur: (T1)
UPMC – Formation Continue www.fc.upmc.fr (Code D058)

« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine - Esc. B – 4ème 75006 Paris
Tél : 01.44.27.82.87/46/47/49/45 - Fax 01.44.27.82.95 fcmedecine@upmc.fr